

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 février 2015

---

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 2553)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## AMENDEMENT

N° 895

présenté par

M. Guillet, M. Breton, M. Solère, M. Straumann, M. Santini, M. Ollier et M. Myard

-----

### ARTICLE 17 SEPTDECIES

Supprimer l'alinéa 23.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec la suppression proposée de l'alinéa 21.